Les problèmes lexicographiques en langues africaines

Cas de l'éwé

Komla Amegashie
Université d'Albany (USA)

Résumé : Cet article présente l'étude théorique du dictionnaire éwé et aborde les problèmes liés à sa conception. La plupart des dictionnaires éwé sont l'œuvre de missionnaires qui ont fait beaucoup d'erreurs dans leurs analyses parce qu'ils n'étaient pas locuteurs natifs. L'article identifie les problèmes sociaux, politiques et économiques qui se sont dressés sur le chemin de la production dictionnairique éwé. Il s'agit de la politique linguistique au Togo, des attitudes des locuteurs natifs, des problèmes éditoriaux et des problèmes liés au choix des utilisateurs cibles. Ce sont des problèmes non linguistiques liés à la lexicographie éwé.

Mots-clés : politique linguistique, langue éwé, problèmes lexicographiques, étude théorique

1 Introduction

Notre article porte un regard sur les problèmes que rencontre la lexicographie de l'éwé[1]. Il analyse sa situation lexicographique au prisme des divers paramètres linguistiques et extralinguistiques, que nous avons caractérisés de facteurs liés à la substance même de l'œuvre lexicale et de facteurs liés à l'environnement social et idéologique.

Pour (Mel'čuq *et al.* 1995, p. 22-24), il y a dans l'élaboration de dictionnaires, les « difficultés linguistiques » et les « difficultés psychologiques ».

L'un des facteurs « psychologiques » et extralinguistiques qui pourrait être favorable ou défavorable à l'étude linguistique et au développement d'une langue est sans aucun doute la politique linguistique. Son action vis-à-vis de la langue et sa place dans la communauté où la langue se parle, peuvent influencer le développement lexicographique.

Quels sont les problèmes auxquels est confrontée la rédaction du dictionnaire bilingue en général, et celui du dictionnaire bilingue ou multilingue éwé-langue(s) étrangère(s)

[1] Langue du groupe gbe des langues kwa, parlée au Togo, au Ghana et au Bénin.

en particulier dans le cadre du Togo et qui justifieraient le peu d'engouement pour les études lexicographiques postcoloniales en éwé ?

Aux difficultés liées à la politique linguistique et à la rentabilité de l'entreprise dictionnairique mise en relation avec la demande du public virtuel s'ajoutent celles qui sont liées à la nature même de la langue éwé, à la quantité de l'unité lexicale, à son évolution et aux informations lexicographiques à fournir, etc. Ces dernières, qui constituent les difficultés linguistiques, parfois complexes, que doit résoudre le lexicographe (Amegashie, 2017), ne sont pas étudiées ici. Seuls les problèmes dont les causes sont externes à la langue y seront analysés.

2 Les problèmes liés à la politique linguistique du Togo

En fait, le développement d'une langue n'est pas uniquement du ressort des lexicographes, mais il dépend aussi des politiques linguistiques ou de la planification linguistique vis-à-vis de cette langue.

La notion de planification linguistique englobe toute action prise par l'institution, étatique ou non, en vue du développement en matière de langue et fait partie de l'action globale de politique linguistique. C'est « un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique » (Calvet, 1996, p. 111).

Les actions politiques sont alors favorables si elles prennent en compte la langue et favorisent son essor et son expansion. Dans le cas contraire, elles sont défavorables.

Pour nous, le développement de la langue est étroitement lié à son étude lexicographique. Pour cette raison, nous estimons que les décisions prises dans le cadre de la politique et l'aménagement linguistiques au Togo peuvent justifier l'étude dictionnairique et donc constituent un facteur dans la problématique que nous traitons dans ce travail.

En effet, beaucoup d'actions ont été menées dans le cadre de la Réforme[2] au Togo pour son aménagement et sa politique linguistiques. Si la Réforme relève du domaine de l'éducation du pays, elle envisage entre autres la réhabilitation, la promotion et le développement des langues togolaises dont l'éwé, l'une des deux langues promues au rang de langues nationales officielles.

C'est dans ce cadre que de nouvelles institutions vont voir le jour, soit pour renforcer celles qui existaient déjà, soit pour remédier aux failles et aux vides institutionnels.

Au nombre de ces institutions on peut citer les Comités de langues nationales avec le Comité de langue nationale éwé (CLNE) en 1977 en remplacement de l'ancienne Commission de révision des manuels scolaires (1961), devenue Evegbe Akademi (1962), redevenue depuis 2012 l'Académie de la langue nationale éwé (ALNE), la Direction de la formation permanente de l'action et de la recherche pédagogique (DIFOP) en 1979 qui parraine les Groupes de langues nationales dont celui de l'éwé etc.

[2]Ordonnance numéro 16 du 6 mai 1975

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Sur le plan universitaire et de la recherche, la langue occupe depuis une place importante à l'université d'Accra au Ghana et récemment dans les universités du Togo où elle est enseignée et auprès du SIL International où elle fait l'objet d'étude.

Le texte de la Réforme suscite beaucoup d'enthousiasme et d'espoirs. Il a même prévu la confection d'outils didactiques et pédagogiques en langues nationales et la confection de dictionnaires. La politique linguistique peut donc, dans sa mise en œuvre, être un facteur de développement ou non de l'étude linguistique.

Pour l'éwé, la politique linguistique appliquée depuis par la Réforme dont les objectifs étaient d'asseoir une éducation plus efficace et adaptée aux réalités nationales en introduisant « de nouvelles disciplines en particulier des langues nationales » (Réforme, 1975, art. 7) n'a véritablement pas porté ses fruits, car elle n'a pas atteint les objectifs évoqués par ses auteurs et ses acteurs.

La politique linguistique du Togo a manqué en matière de *collecte des données*, de la « fixation des lexiques et leur attestation » et de la « confection de dictionnaire » (Nahir, 1984, Calvet, 1987) dont elle s'est fait l'apôtre.

« Si les motivations à l'origine de la réforme linguistique semblent tout à fait légitimes, celle-ci paraît cependant n'avoir de chance de succès que si les moyens appropriés sont mis en œuvre pour sa réalisation. Mais la mobilisation de ces derniers est étroitement fonction du degré de conviction qu'on a de cette réforme » (Afeli, 2003, p. 292).

Les autorités politiques togolaises ont donc, par la Réforme, initié une politique linguistique à laquelle elles n'ont pas pu donner les moyens de son succès. Des failles ont peut-être eu lieu dans sa mise en place et dans son application, car les deux langues nationales (éwé et kabiyè) qui auraient dû être enseignées dans les écoles sur toute l'étendue du Togo, aux côtés du français qui deviendrait par la suite une langue étrangère (Réforme, 1975, p. 19), ne l'ont jamais été.

Décrété plus exactement en 1975 sous l'appellation de Réforme de l'enseignement, le volet sur la politique linguistique du Togo dans son ensemble a été un des facteurs « psychologiques » qui aurait dû favoriser le développement de ses langues nationales. Et qui parle de développement de la langue, parle implicitement de son étude scientifique et, de surcroît, de son étude lexicographique. Cette Réforme qui coïncidait avec la politique linguistique du pays a mis en place des institutions qui n'ont pas su mettre en œuvre ses objectifs en matière de la confection du dictionnaire.

Le département de linguistique œuvrant à la formation des linguistes n'a pas encore relevé le défi de la formation de lexicographes contemporains. L'éwé n'a connu depuis 1975 que deux lexicographes de la trempe de Westermann ou de Schlegel, pour ne citer que ces deux missionnaires. Il s'agit de Jacques Adzomada et de Jacques Rongier auxquels nous ajoutons Kodzo S. Anika, un locuteur natif de la langue, cité par Rongier (1995) parmi ses informateurs, et qui œuvre depuis plus de trente ans sur le dictionnaire monolingue éwé.

L'engouement dictionnairique suscité autour des auteurs allemands et leur importance à l'époque étaient grands. Leurs ouvrages ont paru à bref intervalle et sont à mettre

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

à l'actif de la période qui va de 1884 à 1920, où l'éwé était une langue d'enseignement et qu'il fallait la doter de manuels didactiques et de dictionnaires.

La Réforme actuelle piétine et son évaluation est mitigée ou presque inexistante car « c'est l'aspect de l'AMEL le plus négligé » (Afeli, 2003, p. 245)[3]. Comme c'est le cas dans beaucoup de pays africains, au Togo, le problème réside dans le manque ou l'absence de volonté d'application de la Réforme, devenue moribonde. « L'incapacité à mettre en application des réformes scolaires porteuses de nouveautés induit souvent le renoncement à les évaluer. En Afrique, les exemples de réformes "révolutionnaires" très vite définitivement enterrées sont légion. Mythe à sa naissance, la réforme devient tabou dès sa disparition. » (Lange, 1989, p. 109).

Elle est à l'image des diverses institutions qu'elle a engendrées et dont peu ont survécu et sont opérationnelles, si elles ont la chance de survivre. On en dénombre une douzaine dont l'Académie éwé et le département de Linguistique de l'Université de Lomé. Qu'en est-il de leurs responsabilités ?

3 L'Académie éwé : la plus vieille des institutions d'aménagement linguistique

En effet, sa genèse date de bien avant la Réforme et remonte à une Commission chargée en 1961 de réviser les manuels scolaires éwé.

Cette commission devient l'Académie Éwé en 1962 et se voit confier le volet éwé de la politique linguistique initiée par la Réforme de 1975 (Afeli, 2003). Tantôt Commission (1961), tantôt Groupe d'étude de langue éwé (GELE), tantôt Académie éwé (1962) puis Comité de langue nationale éwé (CLNE) en 1977, la terminologie ne manque pas pour désigner le groupe, devenu depuis 2012, par décret présidentiel, l'Académie de la langue nationale éwé (ALNE).

Dès lors, doté de commissions spécialisées dont celle du dictionnaire, les tâches du groupe furent cependant les mêmes avec certaines restrictions et restructurations : mettre en œuvre et planifier la politique de langue nationale et promouvoir l'éwé.

Elle avait toutefois fait rêver d'un cadre pouvant « utiliser le milieu comme support pédagogique, et les langues nationales comme un outil pédagogique par excellence, faciliter chez l'élève par l'enseignement des langues nationales l'acquisition des connaissances instrumentales à l'école et des langues étrangères » (Réforme, 1975, p. 19).

Si ce cadre est loin d'être réalisé et s'il s'est avéré que la Réforme n'a pas pu asseoir les grandes lignes de son programme envers le développement des langues nationales, par manque de conviction et de volonté politique, il est également vrai que le résultat d'une planification linguistique réussie selon Haugen (1959) qui est « l'élaboration de manuels d'orthographe, de grammaire normative et de dictionnaires à l'usage des écrivains et des locuteurs d'une communauté sociale linguistiquement hétérogène » est aussi biaisé au Togo. Il se crée beaucoup de dysfonctionnements et de problèmes au sein même des institutions que la Réforme a pu mettre sur pied.

[3] AMEL : Aménagement linguistique (Afeli 2003).

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Le peu de réalisations que l'on pouvait voir, certains manuels éwé surtout, sont à mettre à l'actif de la Réforme. Toutefois, la réalisation de la plupart de ces ouvrages n'est pas initiée, soutenue, financée ou réalisée entièrement par les structures mises en place dans son cadre.

Les missionnaires ayant entamé l'œuvre dictionnairique de la langue, il suffisait de l'enrichir avec le stock lexical de la langue actuelle.

Les responsabilités se situent à deux niveaux : l'action de l'État et celle des locuteurs de l'éwé, surtout natifs.

4 Attitudes et apports des locuteurs natifs

La vérité est que le développement d'une langue repose d'abord sur ses locuteurs surtout natifs. Mais force est de constater que l'engouement qu'avaient les missionnaires n'est pas le même chez les locuteurs natifs éwé. Non seulement, ceux-ci n'ont pas continué là où ceux-là s'étaient arrêtés mais aussi, n'ont pas su pérenniser l'acquis missionnaire une fois les missions terminées.

Le peu d'intérêt manifeste de beaucoup de locuteurs natifs vis-à-vis des acquis missionnaires ou leur manque de moyens pour relever les défis que représentait l'étude scientifique de leur langue ont vite éteint l'espoir que suscitaient les travaux des premiers chercheurs sur la langue en général et sur la confection du dictionnaire éwé en particulier.

Il est aussi évident que le domaine linguistique, dans son ensemble, ne présente aucun intérêt pour ceux qui auraient les moyens de le financer[4]. La situation n'a guère changé et la perplexité demeure avec certaines attitudes des locuteurs natifs de l'éwé même haut placés socialement. Nous en rapportons ci-dessous quelques propos tenus par des natifs de la langue à qui l'utilité ou l'importance de la langue maternelle reste encore à démontrer :

- Les examens approchent et le temps est à l'essentiel. Cessez ce cours d'éwé et donnez ou laissez l'heure aux professeurs des matières importantes (1).
- Qu'est-ce que vous obtenez même des cours d'éwé, si ce n'est pas seulement perdre du temps ? (2)
- Où l'éwé pourra-t-il vous mener ? (3)
- Évitez de parler votre vernaculaire-là et parlez un peu français. (4)
- Je vais envoyer mon enfant dans une école privée où on apprend à parler plus le français. (5)

Afeli résume son point de vue sur ces attitudes et comportements en ces termes :

> Les cadres togolais en général, ceux de l'Éducation en particulier, sont les premiers à ne pas croire à l'efficacité des langues africaines et par

[4] « Ça n'a pas l'air d'être un objet utile pour ceux qui sont riches et qui ont le pouvoir économique pour le financer. […]. Ils préfèrent construire de grandes maisons à louer » (Anika, Entretien, juin 2013)

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

> conséquent ne voyaient ni l'intérêt ni l'importance de leur enseignement. […].Tout en vantant officiellement ses mérites, les cadres de l'Éducation censés la mener à bien mettront souterrainement tout en œuvre pour la saboter. Bien plus ceux surtout d'entre eux dont les langues maternelles ne sont pas choisies et qui se sentent ainsi frustrés ne se sont guère montrés favorables à l'application de cette politique. Beaucoup parmi eux qui en avaient les moyens, même et surtout parmi les cadres supposés convaincus du Parti, enverront, pour contourner cette politique, leurs enfants faire ou poursuivre leur scolarité en Europe ou en Amérique du Nord (Afeli, 1996, p. 11).

La tendance à la dévalorisation de l'éwé et des langues nationales n'est pas uniquement l'apanage des cadres lettrés, locuteurs ou non – ou du moins de ceux qui ont appris le français et le maîtrisent – ou de ceux qui ont un rang social confortable, mais elle est partagée par des locuteurs natifs, quel que soit leur statut social.

Ils ignorent ou perdent de vue les avantages de l'éducation et de l'enseignement en langues locales ou maternelles à l'école. Beaucoup d'études ont été menées sur l'éwé au Togo dans le cadre du projet sur l'appropriation du français *via* la scolarisation en situation diglossique et la construction de connaissances scolaires dénommé Projet CORUS/AUF/Cognitique, mené au Togo entre 2002 et 2005 et leurs conclusions ont fait l'objet d'un colloque qui s'est tenu à l'Université Paris-Nanterre en février 2005. Au cours de ce colloque, beaucoup d'exposés ont démontré l'importance et la place de la langue première dans le développement cognitif et langagier chez les enfants scolarisés.

Il en ressort entre autres, que le développement des capacités langagières en français chez les enfants de l'étude dépend de leurs aptitudes en éwé et « améliore leur production » (Noyau, 2003a, 2004, Afola, 2007, Amegashie, 2007, Sawadogo et Legros, 2007). Colette Noyau, directrice du projet et organisatrice du colloque, le résume en ces mots :

> En comparant la réalisation par les enfants d'activités langagières précises en langue première et en français, on peut estimer les capacités communicatives déjà construites par les enfants dans leur langue d'usage, et l'appui que ces capacités peuvent offrir pour le développement des capacités langagières en français (*cf.* ici Amegashie, Afola, Bedou, Gbeto (Togo)). (Noyau, 2007, p. 5).

Dans le contexte d'une scolarisation plurilingue des pays surtout africains où les langues indo-européennes ont été et demeurent les langues officielles, la langue maternelle donne à l'enfant la capacité de construire sa connaissance en langues étrangères ou langues secondes (Castellotti, 2001, Giroux, 2016).

La langue qui transmet le mieux la culture est celle dans laquelle elle est née et par laquelle elle est véhiculée. Il est donc clair que la culture et la civilisation éwé seront plus authentiques et mieux transmises par la langue éwé.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

L'étude de la représentation de l'éwé menée dans ledit projet, atteste en outre que l'« initiation à l'école et à l'écrit en L1 permettrait aux élèves de modifier la représentation qu'ils entretiennent de leur langue en l'objectivant, d'en prendre conscience, de pouvoir ainsi la concevoir comme objet de réflexion métalinguistique » (Noyau, 2007, p. 149) et que les enfants qui sont scolarisés dans leur langue maternelle surtout dans leurs premières années de scolarisation, réussissent mieux leur scolarité que ceux qui font leur scolarité exclusivement en langues étrangères.

Si l'enseignement en langues nationales fait croître le taux de réussite de ces élèves, il augmente aussi l'effectif des enfants à scolariser, car il facilite leur accès à l'école, lieu de l'acquisition « des connaissances calibrées ». Les langues nationales ou maternelles vont servir de base à l'enfant « pour ancrer les premiers éléments de la L2 » (Amegashie, 2007, p. 15).

D'un point de vue pédagogique, la construction des connaissances est un processus dynamique, où l'apprenant s'appuie sur ses connaissances déjà acquises pour acquérir de nouveaux savoirs et de nouvelles connaissances en L2 ou langue cible. Il aborde donc l'inconnu, ici la langue étrangère ou langue cible (L2), à travers le prisme de ses connaissances antérieures en L1 (langue première).

C'est donc sur la langue maternelle qu'il va prendre appui pour aborder l'apprentissage de la L2. « La langue première joue à l'évidence un rôle de premier plan, à la fois original et incontournable » (Castellotti, 2001, p. 106). Elle se positionne donc « comme véritable matrice dans le processus d'appropriation d'une langue étrangère » (Giroux, 2006, p. 60, Castellotti, 2001, p. 106).

Cette importance de la langue maternelle est imperceptible chez ces locuteurs éwé que nous qualifions de partisans du courant assimilationniste (Afeli, 2003, 1996, p. 10) et dont les propos sont rapportés précédemment.

En effet, le propos (1) que nous avons relevé ci-dessus fut tenu par un inspecteur de l'éducation nationale, locuteur natif de l'éwé. C'est une remarque qu'il a adressée à un enseignant d'éwé en plein cours, lors d'une de ses visites de routine dans un établissement scolaire.

Le cours d'éwé n'est pas essentiel et ne constitue pas une matière importante, pourquoi donc le mettre au programme au premier abord et payer un enseignant pour le dispenser ?

La même question va à ce directeur d'école, auteur du propos (2), qui ne voit dans l'enseignement de l'éwé « rien que du temps perdu ».

Nous n'osons pas croire que les programmes avaient été conçus, revus et validés par ces mêmes directeurs et inspecteurs et autres acteurs en charge de l'éducation avant leur mise en application.

Le changement d'option ou la volte-face de ces autorités scolaires et éducatives traduisent leur attitude contradictoire vis-à-vis de la politique linguistique qu'ils comptent défendre. Cette attitude est partagée par le commun des mortels, comme dans le propos (4) qui suggérait à un collègue de s'exprimer en français, non pas parce qu'il ne

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

comprenait pas l'éwé, tous deux en étant locuteurs natifs, ou parce que l'environnement l'exigeait – tous deux étant à la pause-café –, mais pour une question de simple prestige.

C'est ce même souci de prestige qui est également observable chez ce parent d'élève (propos 5) dont le choix de l'école de son enfant se justifie par l'apprentissage et l'usage renforcé du français, souci qu'Afeli qualifie d'insécurité linguistique :

> L'exigence des parents de préscolariser leurs enfants en français ou leur nette préférence pour la préscolarisation en français est, à n'en pas douter, une survivance encore tenace chez eux du courant assimilationniste et témoigne ainsi de leur part d'une image négative, et plus spécifiquement d'une insécurité linguistique (Calvet 1993) vis-à-vis des langues togolaises (Afeli, 2003, p. 262).

Pour beaucoup de locuteurs natifs, l'apprentissage de l'éwé, surtout à l'école, n'est pas prioritaire car la langue n'est ni une garantie de promotion sociale, ni un visa de voyage. Ce n'est pas « la langue qui permet, en termes d'aubaine, "d'aller en France" » comme l'est le français selon (Fewou Ngouloure, 2013, p. 62). Ces locuteurs présument tous avoir une parfaite maîtrise de la langue. Il est évident qu'ils la parlent tous. Mais l'oral seul ne constitue le baromètre ni de l'acquisition ni de la compétence linguistique d'un individu. Il les partage avec l'écrit et dans une mesure avec la lecture, que beaucoup de locuteurs de l'éwé, même natifs, sont incapables de réaliser. Un test de dictée ou de rédaction en éwé éliminerait beaucoup d'éducateurs et d'autres personnes même locutrices de l'éwé qui constituent des maillons clés de la politique linguistique du pays. Ils ne peuvent pas décider d'une politique linguistique qui développerait une langue dont eux-mêmes n'ont pas une connaissance suffisante et parfaite.

Moins on est capable d'écrire et de lire sa langue maternelle, moins on ressent le besoin de la promouvoir. Ceci est vrai de beaucoup de ceux qui détiennent le pouvoir de décision qui bien souvent écrivent mal leur langue, la parlent peu et s'intéressent peu à son développement.

Suffit-il uniquement de parler une langue pour se prévaloir de sa bonne maîtrise ? C'est pourtant l'illusion dont se nourrissent beaucoup de ses locuteurs. Ils communiquent tous en éwé et s'imaginent qu'il est suffisant de le parler seulement. Cependant, « la langue qu'il convient de maîtriser n'est pas celle de la communication ordinaire, cette compétence est déjà acquise, mais celle qui va servir à la mise en place d'apprentissages élaborés dont l'écrit sera le vecteur principal » (Vigner, 2011, p. 26).

Ce déficit en langue maternelle, comme le remarque Fewou Ngouloure pour les enfants qui ne la maîtrisent pas, « est parfois doublé d'une méconnaissance des valeurs culturelles originelles ». Ceci pourrait justifier les comportements et les positions de beaucoup envers leur langue maternelle.

Afeli parle même d'« aliénation culturelle » chez beaucoup de locuteurs natifs éwé qui sont de parfaits analphabètes de leur propre langue maternelle, et qui se sont même faits « un titre de gloire de ne pas savoir parler, lire ou écrire leur propre langue avec la même perfection que le français » (Afeli, 2003, p. 230).

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Toutefois, il existe un nombre de locuteurs natifs restés dans l'ombre qui ont besoin de soutien. Parmi ceux-ci figurait Adzomada, qui a publié un dictionnaire en 1975.

Nous osons croire que c'est la Réforme qui l'a encouragé à réaliser un tel travail. En effet, la politique et l'aménagement linguistiques peuvent être un déclencheur ou un soubassement de la production dictionnairique.

Il y a un certain nombre de personnes qui travaillent avec peu de moyens pour soutenir le développement linguistique de nos langues.

La langue autochtone, qui ne représentait pas un critère d'obtention d'un visa de voyage vers l'Occident, constitue aujourd'hui un critère de choix dans le recrutement, surtout aux postes de travail qui demandent ou exigent que le technicien, l'agronome ou le médecin, etc., ait la connaissance de la langue locale afin de pouvoir mieux expliquer aux populations, par exemple l'utilisation des engrais, la prévention et le soin des maladies, la pratique de l'hygiène etc.

L'enseignement de l'éwé à l'Université de Lomé marque un pas en avant dans la promotion de la langue et traduit la conviction qu'ont ces locuteurs natifs comme Afeli, dont les travaux sur la langue sont considérables, que ce soit sur le plan universitaire ou au sein de l'ALNE.

A notre connaissance, aucun travail lexicographique d'équipe d'envergure avec un appui financier conséquent n'est fait par l'ALNE, qui est restée longtemps à l'image des autres institutions mises en place dans le cadre de la Réforme. La bonne nouvelle est qu'aujourd'hui l'ALNE a en son sein des membres de référence comme ceux qui nous ont accordé des entretiens en juin 2013 et 2017 et d'autres qui croient en la valeur de leur langue maternelle et qui œuvrent inlassablement pour son développement.

5 Le public cible ou potentiel

Aux problèmes d'ordre général d'élaboration de tout dictionnaire, qu'il soit monolingue, multilingue, de langue ou spécialisé peuvent donc s'ajouter des difficultés « liées à l'identification du public cible, à la place à accorder aux variantes lexicales et à certaines catégories de lexies […] » et « ce choix lié à l'usager pose le problème de l'identification des usagers […] » (Keita, 2002, p. 36).

Pour Keita, l'exigence du public dont parlent Mel'čuk *et al.* (1995) pose *de facto* le problème d'identification des usagers potentiels. Dès le moment où le lexicographe définit les usagers de son œuvre, il se retrouve face au problème lié à l'identification du public cible. Pourquoi un tel dictionnaire et pour quel public ? Cette question peut être reprise dans notre cas d'étude ainsi : pourquoi un dictionnaire multilingue éwé et pour qui ?

Le choix de la langue dans laquelle et/ou sur laquelle le dictionnaire est confectionné est important car c'est par la langue et son étendue spatiale que se détermine le nombre de locuteurs, donc le public cible.

Une langue à démographie forte a, de ce fait, beaucoup de locuteurs et un dictionnaire dans une telle langue aura, à coup sûr, un grand public. Cela peut influencer la nature

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

ou le genre de dictionnaire et justifie notre choix d'un dictionnaire multilingue pour l'éwé.

Les raisons pour lesquelles nous optons pour un dictionnaire bilingue ou multilingue au lieu d'un monolingue éwé résident justement dans la recherche d'un large public. Nous pensons que le nombre des usagers d'un dictionnaire bilingue serait plus important que celui d'un monolingue. « En effet, un dictionnaire doit satisfaire un large éventail d'usagers, tant le représentant d'une profession libérale que le travailleur manuel » (Mel'čuk *et al.* 1995, p. 24).

On doit donc se demander : quel public pour le dictionnaire éwé ? Quel écho le dictionnaire aura-t-il auprès du public ancré dans une politique linguistique fortement exoglossique menée depuis des décennies au Togo ?

Le public reste un facteur déterminant dans la confection de tout dictionnaire. Tout dictionnaire éwé, quelle qu'en soit la nature, sera destiné d'abord aux locuteurs natifs éwé, ensuite au public composé d'éwéphones et enfin à toute personne désireuse d'apprendre la langue éwé. Il a un public assez considérable.

Il s'est avéré que les premiers dictionnaires en langues africaines étaient destinés aux compatriotes de leurs auteurs, étrangers eux-mêmes. Ces dictionnaires pionniers qui leur ont permis d'apprendre les langues africaines, ne répondaient qu'à leurs préoccupations et motivations religieuses (Hartmann, 1998, Mavoungou, 2010).

Les générations de lexicographes africains qui ont suivi les missionnaires destinent désormais leurs œuvres à des usagers africains, car « il y a un besoin de dictionnaires servant aux besoins et aux aptitudes de référence des usagers africains » (Mavoungou, 2010, p. 93).

Pour nous, le dictionnaire éwé servira premièrement aux locuteurs natifs de tous niveaux (collégiens, étudiants, chercheurs, enseignants, etc.) et de tous bords (résidents dans l'aire éwéphone, membres de la diaspora, etc.) et deuxièmement aux locuteurs non natifs et à tous ceux qui veulent apprendre l'éwé ou perfectionner l'usage qu'ils en ont.

La question suivante sera alors de voir si l'acquisition d'un dictionnaire constitue une priorité pour le public, s'il en exprime la demande ou s'il a les moyens d'acheter un tel ouvrage, compte tenu de son coût de fabrication et de commercialisation.

6 Les problèmes financiers et éditoriaux

Le choix du public cible détermine certes la nomenclature du dictionnaire mais il n'est pas le seul élément à prendre en compte quand on fait un dictionnaire. Il y a aussi les problèmes scientifiques et techniques d'édition.

En effet, en comparant l'œuvre dictionnairique à « un outil manufacturé », Dubois (1971, p. 7) la soumet alors aux lois industrielles et aux règles économiques et commerciales de l'offre et de la demande. La question banale qui découle de ce principe est : un dictionnaire, à quel prix ? Qui va l'acheter ?

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Si le dictionnaire multilingue éwé trouve un public assez large, le nombre de ses acheteurs reste néanmoins infime. Cependant, il générera un chiffre d'affaires plus significatif qu'un dictionnaire unilingue en éwé.

Il se pose dès lors deux exigences auxquelles le lexicographe doit faire face :

- les exigences scientifiques, celles de mettre à la disposition du public un ouvrage cohérent, assez complet qui demanderait plus de temps et d'argent,
- les exigences d'édition qui n'aimeraient pas avoir un dictionnaire trop complexe, trop volumineux et dont la rentabilité serait compromise, faute de public et d'acheteurs.

Pour réduire un peu le coût et permettre que beaucoup d'exemplaires soient vendus, des stratégies doivent être mises en place : financer et subventionner la production, instaurer un prix de vente réduit, produire le dictionnaire par parties ou versions ou le produire par fascicules ou par fragments, etc.

L'un des défis que doit relever l'entreprise dictionnairique éwé est celui du financement. Beaucoup d'initiatives de développement des langues du Togo sont demeurées sans suivi ni bilan, ou mortes prématurément faute de financement pour les soutenir. C'est le cas des journaux en langues nationales qui ont cessé de paraître ou des structures d'appui au développement des langues qui peinent à fonctionner, si elles existent encore de nos jours.

Les maisons d'édition constituent un autre maillon de la chaîne de production des ouvrages. Les premières œuvres éwé sortaient des maisons d'édition étrangères tout comme les bibliothèques qui les consignaient. Leurs auteurs « n'avaient pas souci de construire des bibliothèques pour consigner cette littérature, ou s'ils le faisaient c'était en Allemagne où étaient basées les maisons d'édition » (Amegbleame, 1975, p. 3).

Aujourd'hui, on compte plusieurs imprimeries et maisons d'édition installées sur place. Beaucoup de ces maisons d'éditions, si elles ne disparaissent pas après le décès de leurs fondateurs et propriétaires, demeurent tout de même silencieuses sur le plan éditorial. D'autres qui tentent d'animer le secteur sont des maisons d'édition aux marges et moyens limités (du fait des taxes et autres impositions étatiques, de capitaux de fonctionnement insuffisants, de structures inadéquates etc.).

Ces maisons d'édition, privées pour la plupart et sans grands moyens financiers, n'acceptent pas les travaux qui ne leur profitent guère et la publication ou l'édition du dictionnaire éwé non subventionnée ne les excite guère. Pour ces éditeurs, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

L'élaboration du dictionnaire met le lexicographe à la croisée de deux choix antithétiques et où le plus souvent la primauté est donnée aux exigences éditoriales.

Pour résoudre ce problème, Afeli propose que l'Académie soit dotée de sa propre imprimerie. Ceci permettrait d'éviter ou d'esquiver certaines exigences éditoriales ou d'échapper aux demandes parfois excessives des maisons d'édition guidées avant tout par le profit et l'intérêt éditorial de production.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Les problèmes liés à la confection de dictionnaires éwé sont énormes. Ils sont d'ordre linguistique et non linguistique. Notre souhait (Amegashie, 2006) de voir une équipe formée autour de la confection du dictionnaire éwé s'est réalisé et fait désormais son chemin avec l'Académie de langue nationale éwé (ALNE). Il revient à cette dernière de mettre les dictionnaires éwé à la disposition du public et d'enrichir leur contenu très insuffisant pour témoigner de la vie quotidienne du locuteur de la langue.

Bibliographie

Afeli K. Antoine, 2003, *Politique et aménagement linguistiques au Togo : bilan et perspectives*, Thèse de Doctorat d'État, Lomé, Université de Lomé, 612 p.

Afeli K. Antoine, 1996, « Influence des politiques linguistiques coloniales allemande et française sur la gestion *in vitro* du plurilinguisme dans le Togo indépendant », Caroline Juillard et Louis-Jean Calvet (éd.), 1996, *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Beyrouth/Montréal, FMA/AUPELF-UREF, p. 7-13.

Amegashie Komla, 2017, *La problématique du dictionnaire éwé-langue(s) indo-européenne(s) : étude métalexicographique et état des lieux*, Thèse de Doctorat, Albany, SUNY d'Albany, 292 p.

Amegashie Komla, 2007, « Étude de la capacité langagière des enfants scolarisés (zone rurale au Togo) en contexte diglossique à travers la description d'images », Colette Noyau (dir.), *Appropriation du français langue de scolarisation et construction de connaissances en situation diglossique. Actes du colloque international de Paris-X Nanterre*, Ouvrage multimédia, [CD-ROM], Université Paris X-Nanterre, COMETE.

Amegbleame S. Agbeko, 1975, *Essai d'analyse d'une production écrite africaine : la littérature eve*, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Bordeaux, Université Bordeaux III, 276 p.

Calvet Louis-Jean, 1996, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 128 p.

Calvet Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Payot, 294 p.

Castellotti, Véronique, 2001, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, CLE International, 124 p.

Dubois Jean *et al.* 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 516 p.

Dubois Jean, 1971, *Le Dictionnaire du français contemporain* (DFC), Paris, Larousse, 1224 p.

Fewou Ngouloure Jean-Pierre, 2013, « Sémiotique de la Francophonie », Olga Galatanu *et al.* (dir.), *Sens et signification dans les espaces francophones. La construction discursive du concept de Francophonie*, Bruxelles, Peter Lang, p. 59-74.

Giroux Lydie, 2006, « La place et le(s) rôle(s) de la langue maternelle des apprenants en cours de langue étrangère », *Synergies France* 10, p. 55-68.

Keita Alou, 2002, « Quelques difficultés d'élaboration des dictionnaires bilingues : langue africaine-français, français-langue africaine », *Langue humaine et sociale*, Série B, p. 34-44.

Lange Marie-France, 1989, « Diderot au certificat d'étude togolais », *Politique africaine* 33, p. 105-109.

Mavoungou P. Achille, 2010, *Lexicographie et confection des dictionnaires au Gabon*, Stellenbosch, Sun Press, 356 p.

Mel'čuk, A. Igor *et al.*, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot/AUPELF-UREF, 256 p.

Noyau Colette, 2007, *Regards croisés sur l'appropriation du français en situation diglossique et la construction de connaissances* via *la scolarisation* [CD-ROM], Université Paris X-Nanterre, COMETE.

Noyau Colette, 2007, « Les langues partenaires du français dans la scolarisation en francophonie subsaharienne ? Atouts et obstacles pour leur mise en pratique », Gisèle Chevalier (dir.), *Les actions sur les langues : Synergie et partenariat*, Paris, PUF, p. 139-156.

Vigner Gérard, 2011, « La maîtrise de la langue : une construction institutionnelle ? », *Le français aujourd'hui*, 2 (173), p. 21-32.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*